



23 février 2018

COMMUNIQUE de PRESSE

Mercosur : attention à ne pas fragiliser la filière betterave-sucre !

L'Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre (AIBS), qui regroupe les planteurs de betterave et les fabricants de sucre, s'oppose à des concessions touchant au sucre qui seraient faites par l'Union européenne dans le cadre du traité d'échanges avec le Mercosur. L'AIBS rappelle que le Brésil est le premier producteur et exportateur mondial de sucre et que des concessions très significatives ont déjà été faites par l'Union européenne portant sur plus de 900 000 tonnes avec des droits de douane réduits. Accorder des concessions supplémentaires au moment même où la suppression des quotas sucriers européens entraîne une forte dégradation des prix sur le marché communautaire qui s'ajoute à celle des prix mondiaux, ne pourrait que fragiliser la filière betterave-sucre européenne et française, alors qu'à l'inverse, le Brésil, par sa politique monétaire, et d'importantes aides financières soutient son secteur sucrier / éthanolier. La filière betterave-sucre française, dont les efforts de restructuration et de recherche de meilleure compétitivité ont été importants, ne saurait être une variable d'ajustement dans les négociations en cours. L'AIBS soutient par ailleurs la filière éthanol, complémentaire de celle du sucre et participant en cela à sa consolidation, qui est également fortement menacée dans le cadre de cette négociation avec le Mercosur.

Contact : Maurice Delaporte - mauricedelaporte@aibs-france.fr - 01 44 69 43 80